



RÉGLEMENT

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs.

Il a été soumis à l'avis de la Commission Animations du Conseil municipal. Les photographies, en couleur ou en noir et blanc auront pour thème exclusif :

« *La Main, les mains* »

Pour conjurer la souffrance que cette pandémie nous a infligé, il semble juste de mettre l'être humain à l'honneur. Quoi de plus représentatif de l'homme que sa main ? Ainsi, il est proposé aux photographes amateurs d'exprimer leur art en œuvrant autour de la main. La main en chair et en os, au travail, active ou au repos. Des traces de main, des empreintes, des sculptures...tout est permis autour de la main !

Tous les photographes, quel que soit leur âge peuvent participer, à l'exception des membres de la Commission culturelle.

Chaque participant peut présenter au maximum 2 photos 10/15 cm, 1 en **format portrait** et 1 en **format paysage**. Nous vous remercions de présenter les photos sur support numérique **et** en tirage papier.

Elles sont à remettre au plus tard le **jeudi 30 septembre 2021** à la Mairie.

Le jury, composé du Maire, des adjoints et des membres de la commission culturelle, se réunira en **octobre 2021**.

Les photos retenues seront exposées en Mairie. La photo lauréate sera en couverture de l'agenda 2022.

La remise des prix aura lieu en **décembre 2021**.

LES AUTEURS AUTORISENT LA MAIRIE A REPRODUIRE ET UTILISER LEURS PHOTOS, SANS RESERVE, SUR LES PUBLICATIONS, LE SITE INTERNET, LA PAGE FACEBOOK ET LES DOCUMENTS MUNICIPAUX.